



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des  
Directeurs, Instituteurs, professeur  
des écoles, psyEN et AESH du 1er  
degré  
des Bouches du Rhône  
**FORCE OUVRIERE**



22 février  
2022



**RIS  
SPECIALE  
BRIGADES**  
*mercredi 23  
janvier 10h*

## A l'attention des BD REP+ et BD circo

Faute de création des postes nécessaires pour faire face à la situation (+5 ETP seulement pour la rentrée 2022), l'administration prévoit, une fois de plus, de dégrader les conditions de travail des titulaires brigades.

Les BD REP+ seraient une nouvelle fois « utilisées » en dehors de leur mission initiale.

Les BD circonscription devraient intervenir sur 3 zones au lieu de 2...

L'objectif visé à terme serait de constituer **1 seule brigade départementale** pour mieux "rentabiliser" la ressource humaine de remplacement, en fonction des besoins et donc de faire des économies sur le dos des collègues.

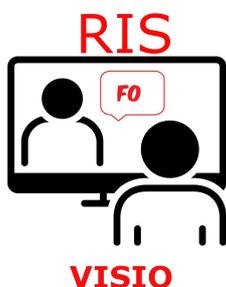
Cela va inévitablement poser de nombreux problèmes. Par ailleurs, La formation REP+ n'est plus assurée, les ISSR ne sont pas revalorisées alors que les frais de déplacements augmentent...

C'est pour faire le point sur la situation avec vous, discuter de ces éléments et bien d'autres revendications que vous pourrez exprimer et dont nous pourrons aborder que nous vous invitons à une RIS spéciale brigades de remplacement, en visio

**RIS spéciale "Brigade"  
en visio**

**MERCREDI 23 FEVRIER  
à 10h**

>> Lien de connexion ZOOM<<



ID de connexion : 853 3596 4669

Code secret : 018525



[Lire la suite...](#)

### **Restructuration de la gestion du remplacement des professeurs des écoles dans les départements :**

*une attaque contre les personnels qui s'inscrit dans la logique du Grenelle !*

Au prétexte d'améliorer l'efficacité du remplacement, les IA-DASEN de Côte d'Or et d'Indre-et-Loire annoncent la modification de la gestion du remplacement des professeurs des écoles, sur consignes du Ministre.

Ainsi, en Côte d'Or, l'IA-DASEN a décidé de transférer la gestion des absences imprévisibles des professeurs des écoles auparavant gérées par les secrétaires de circonscriptions vers un pôle centralisé de l'Inspection Académique. Les absences prévisibles transiteront toujours par les circonscriptions qui devront les adresser au pôle de la DSDEN...

***Lire la suite...***



**Plus que jamais,  
pour vous  
protéger  
SYNDIQUEZ-  
VOUS !**

**Carte 2022 >ICI<**

**Nous vous encourageons à renouveler votre adhésion avec le bulletin 2022 téléchargeable ci-dessus ou en PJ.**

Les cotisations sont la seule ressource pour faire fonctionner le syndicat !

**Au SNUDI FO 13, le renouvellement n'est pas automatique : c'est vous qui choisissez de renouveler votre adhésion !**



Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01  
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13  
email : contact@snudifo13.org

